

SÉANCE DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 08 AVRIL 2021

**2021 -45 PARTICIPATION A LA SEM AU CAPITAL DE LA SOCIETE ROUANS ENERGIE ET
PARTENARIAT AVEC VALOREM**

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 08 avril, le Comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courriel 1^{er} avril 2021, s'est réuni dans les locaux du SYDELA, sous la présidence de Raymond CHARBONNIER, Président en exercice.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 24

Délégués présents : 20
Votants : 13

Titulaires présents :

Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire (*Conflits d'intérêts*)
Monsieur Frédéric DUNET, délégué du collège électoral de la Presqu'île de Guérande - Atlantique
Monsieur Henri RABERGEAU, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis
Monsieur Maurice BOUHIER, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire
Monsieur Didier MEYER, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo
Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la Région de Blain (*Conflits d'intérêts*)
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grand Lieu
Monsieur Denis DUGABELLE, délégué du collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz
Monsieur Pascal PAILLARD, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire (*Conflits d'intérêts*)
Monsieur Florian BOYERE, délégué du collège électoral de Pays de Redon

Délégués titulaires présents (visioconférence) :

Monsieur Dominique DAVID, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval (*Conflits d'intérêts*)
Monsieur Denis LAPADU-HARGUES, délégué du collège électoral de La Presqu'île de Guérande – Atlantique
Monsieur Jean-Paul ALLANIC, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (*Conflits d'intérêts*)
Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral d'Estuaire et Sillon (*Conflits d'intérêts*)
Monsieur Dominique GEFFRAY, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval
Madame Laurence GUILLEMIN, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres
Monsieur Philippe JOUNY, délégué du collège électoral de Pontchâteau et Saint-Gildas-des-Bois (*Conflits d'intérêts*)
Monsieur Sébastien CHAMBRAGNE, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo
Monsieur Jean-Pierre BELLEIL, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis
Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la Région de Nozay

Délégués titulaires absents :

Monsieur Régis MOESSARD, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (excusé)
Monsieur Laurent ROBIN, délégué du collège électoral de de Sud Retz Atlantique (*Conflits d'intérêts*)
Monsieur Gaëtan LÉAUTÉ, délégué du collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz (*Conflits d'intérêts*)
Monsieur Sylvain LEFEUVRE, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres (*Conflits d'intérêts*)

Secrétaire de séance : Monsieur Frédéric DUNET

Affichage le 09 avril 2021

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L 1524-5,

Vu les statuts de la SEM SYDELA Energie 44,

Vu le procès-verbal du Conseil d'administration de la SEM SYDELA 44 en date du 18 mars 2021,

Considérant que toute prise de participation d'une société d'économie mixte locale dans le capital d'une société commerciale fait préalablement l'objet d'un accord exprès de la ou des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires disposant d'un siège au conseil d'administration,

Considérant que le conseil d'administration de la SEM SYDELA ENERGIE 44 est composé de 14 membres dont 10 représentants du Comité Syndical du SYDELA.

Considérant que la SEM SYDELA ENERGIE 44 a approuvé lors du conseil d'administration du 18 mars 2021 :

- La prise de participation de la SEM dans la société ROUANS ENERGIES ne pouvant excéder 49%
- La création de la société CENTRALE SOLAIRE PESLAN OUEST avec un capital social de 2000 euros ayant pour projet une centrale solaire au sol situé sur la commune de GUENROUET.

Considérant que la SEM SYDELA ENERGIE 44 souhaite prendre des participations dans lesdites sociétés ;

Le Comité syndical décide, à l'unanimité :

- **D'approuver une prise de participation de la SEM SYDELA ENERGIE 44 dans la société ROUANS Energies ;**
- **D'approuver la création de la société CENTRALE SOLAIRE DE PESLAN OUEST par la SEM SYDELA ENERGIE 44 et une prise de participation de la SEM dans cette société.**

**Le Président,
Raymond CHARBONNIER**

